

Shame on you Mister Arnault !

Bernard Arnault, PDG de LVMH et 4^e fortune mondiale en 2024 avec un patrimoine personnel estimé à 233 milliards de dollars, a dénoncé la taxe exceptionnelle et temporaire sur les bénéficiés des grandes entreprises dont le chiffre d'affaire dépasse 1 milliard d'euros, prévue dans le budget 2025. Selon lui ce serait une « taxation du made in France qui pousse à la délocalisation » !

Pour Solidaires Finances publiques, ces propos sont purement scandaleux et choquants dans un contexte où les entreprises du CAC 40 ne cessent d'accroître leurs profits et les dividendes versées aux actionnaires ont, en 2024 connu une nouvelle fois un record tandis que les inégalités, la pauvreté et les injustices explosent.

Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que les gouvernements successifs de Emmanuel Macron n'ont eu de cesse de baisser les impôts qui n'ont profité qu'aux grandes entreprises et aux plus fortunés. Selon la Cour des comptes, c'est un coût de plus de 62 milliards d'euros pour 2023 pour les finances publiques, dont 11 milliards d'euros juste avec la baisse du taux d'imposition des sociétés ramené à 25 %, contre 33,3 % précédemment.

Dans ce contexte, cette proposition qui vise à mettre en place une contribution sur les bénéficiés des grandes entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard d'euros avec un taux de 20,6 % pour le premier exercice clos en 2025 et à 10,3 % pour le suivant, doublé pour les entreprises avec un chiffre d'affaire supérieur 3 Md€, n'est en rien confiscatoire ! Au contraire, elle pose un principe de solidarité pour les 400 entreprises dont le rendement serait de 8 milliards d'euros.

L'autre proposition consiste en une surtaxe sur les hauts revenus qui serait augmentée de 3 à 4 %.

Elle concernerait les fortunes dont le revenu fiscal de référence (RFR) dépasse 250 000 euros pour un célibataire et 500 000 euros pour un couple soit 20 833 euros par mois, soit 10 fois plus que le salaire médian mensuel en France qui est de 2 091 euros.

24 300 foyers seraient concernés par cette contribution sur 40 millions de foyers fiscaux et son rendement serait assez efficace avec une estimation de 2 milliards d'euros.

Alors que le nouveau budget 2025 est encore un budget d'austérité avec une baisse des dépenses publiques de plus de 30 milliards d'euros, représentant le plus grand effort depuis 25 ans, ces mesures sont bien en deçà des besoins en matière de finances publiques et de justice.

Pour Solidaires Finances Publiques il y a urgence à stopper les baisses drastiques des dépenses et à trouver des recettes budgétaires notamment par le levier de la fiscalité, pour que la justice sociale, fiscale et environnementale prenne sens.